



Projet OSIRIS

Offre de Services Intégrés en milieu Rural pour l'Inclusion Sociale

1. Présentation du projet

Le projet «Offre de Services Intégrés en milieu Rural pour l'Inclusion Sociale» (OSIRIS) est acquis dans le cadre de l'appel à proposition de l'Union Européenne :

« Favoriser l'autonomisation pour améliorer les moyens de subsistance des personnes marginalisées, vulnérables et dépendant de l'économie informelle, notamment grâce au développement des compétences, à l'éducation et à la formation professionnelle ».

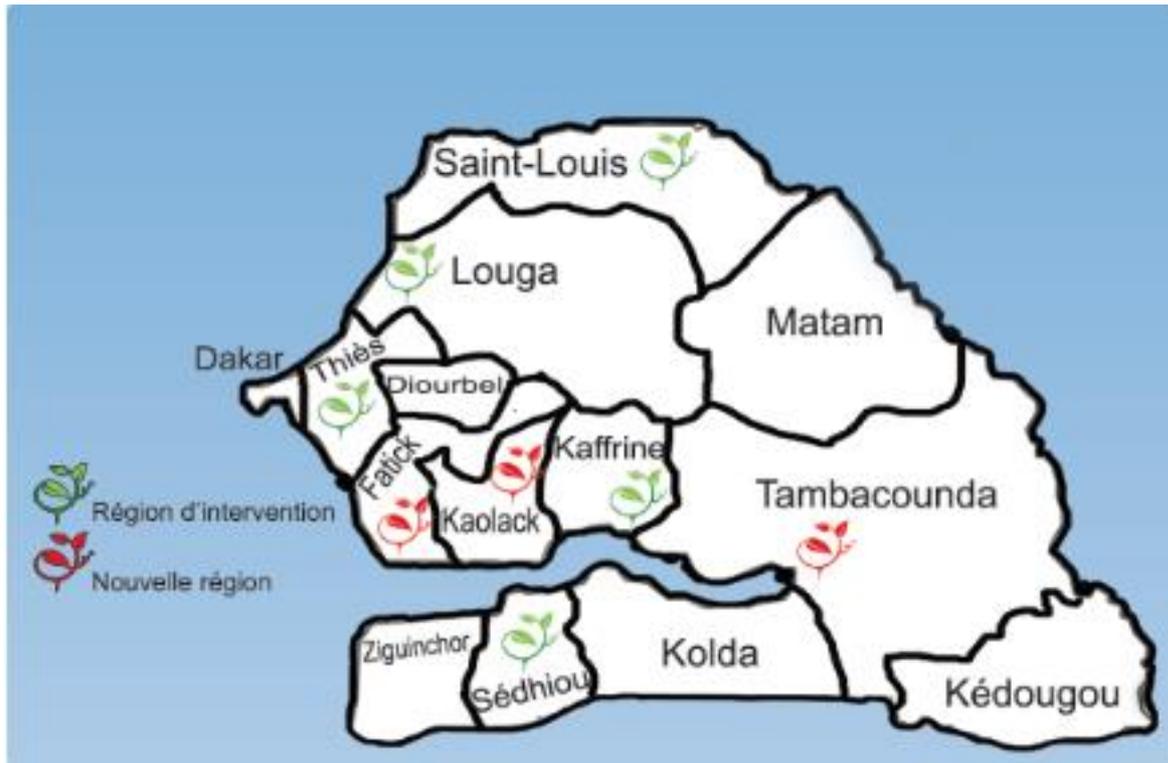
OSIRIS consiste à renforcer l'action en milieu rural du RESOPP, le Réseau des Organisations Paysannes et Pastorales du Sénégal, regroupant à ce jour environ 33.000 membres dans 5 régions du Sénégal. Il permettra d'élargir l'activité du RESOPP, tant au niveau géographique (affiliation de 3 nouvelles coopératives dans 3 nouvelles régions d'intervention) qu'au niveau de la diversité des services proposés (introduction de l'assurance santé et de l'assurance agricole, renforcement de la formation).





2. Zones d'intervention

Le projet OSIRIS sera présent dans 11 départements (Foundiougne, Kaolack, Kébémér, Kounghoul, Louga, Mbour, Podor, Sédhiou, Tambacounda, Thiès et Tivaouane).



3. Bénéficiaires

- 600.000 personnes rurales vulnérables bénéficiant directement des services des coopératives et des mutuelles ;
- Les institutions, les organes et le personnel du système RESOPP (Réseau regroupant 6 coopératives rurales, une mutuelle nationale d'Épargne et de Crédit et un centre de Formation) ;
- Les mutuelles de santé ;
- Bénéficiaires finaux : 3 millions d'habitants.

4. Contexte et problématique

L'employabilité, la protection et l'inclusion sociale représentent des enjeux majeurs au Sénégal et font partie des priorités des politiques publiques. Cependant, l'offre de formation professionnelle reste très limitée en zone rurale, alors que celle-ci regroupe plus de 50 % de la population sénégalaise. À titre d'exemple, le Sénégal compte 17 établissements de formation professionnelle en zone rurale, soit 8 % de l'offre de formation professionnelle totale. Par ailleurs, le Sénégal est un pays pauvre, classé au 154^{ème} rang sur 186 dans le Rapport 2013 sur le Développement humain publié par le PNUD. En 2010, plus de la moitié de la population du pays vivait en dessous du seuil de pauvreté. Alors que la pauvreté a tendance à baisser dans les villes, elle a augmenté en milieu rural, passant de 61,9 % en 2005 à 63,2 % en 2009.

Selon l'OIT¹, « les programmes existants de protection sociale fournie par l'État sont assez limités. Moins de 20 % de la population bénéficie de mécanisme de protection sociale. 16,6 % de personnes âgées de plus de 65 ans reçoivent une pension de retraite, 5,5 % des travailleurs sont couverts par une assurance pour les accidents du travail et les maladies professionnelles, des prestations familiales sont versées pour 13,3 % des enfants de moins de 15 ans et moins de 20 % de la population est couverte par l'assurance santé».



¹ L'Organisation Internationale du Travail



5. Objectifs généraux et spécifiques

OG1 : « Contribuer à l'éradication de la pauvreté au Sénégal ».

OG2 : « Améliorer l'inclusion sociale des populations rurales vulnérables au Sénégal ».

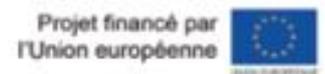
OS : « Améliorer la protection sociale et économique des populations rurales vulnérables dépendant de l'économie informelle, en déployant une offre de services coopératifs et mutualistes dans 8 régions du Sénégal ».

6. Durée

4 ans

2015 – 2018

7. Partenaires opérationnels



ADG :

- Coordination du projet
- Renforcement de connaissances des acteurs et des populations sur l'inclusion sociale et économique
- Appui et renforcement du RESOPP et de la COOPEC

GRAIM :

- Réalisation d'une étude sur l'assurance santé communautaire dans les zones d'intervention du RESOPP
- Mise en œuvre du service d'assurance santé communautaire



CNAAS:

- Etat des lieux et mise en route de l'assurance agricole

RESOPP :

- Catalyseur principal de l'action
- Appui technique, financier, suivi et contrôle des coopératives
- Amélioration de l'offre de services non financiers du système
- Développement d'une offre de formations
- Élargissement de sa zone d'intervention
- Promotion du modèle RESOPP sur l'échiquier national

COOPEC :

- Appui technique, financier, suivi et contrôle des agences (zones)
- Amélioration de l'offre de services financiers et non financiers du RESOPP
- Appui à la création et consolidation des micro-entreprises rurales

GRET :

- Étude initiale sur la situation d'inclusion/exclusion sociale des familles
- Proposition de services intégrés agricoles, financiers et assurances répondant mieux aux besoins des familles

8. Budget total et partenaire financier

OSIRIS mènera ses activités avec un budget total de 5.500.000 €.



Le partenaire financier principal est l'UNION EUROPEENNE (80 % du budget)